

LES CONDITIONS DE VENTE DE LA BILLETTERIE DU PALAIS DES CONGRES ET DE LA CULTURE DU MANS ET DU SITE

WWW.JESORSAUMANS.COM

LES TARIFS

Billetterie individuelle – Pour les spectacles de La saison culturelle du palais des Congrès et de la Culture

- **Tarif jeunes** 3 à 18 ans étudiants de – de 26 ans
Sur présentation d'une pièce d'identité et d'une carte d'étudiant pour les + de 18 ans .Les enfants de – de 3 ans ne sont pas admis dans la salle.
- **Tarif demandeur d'emploi** * sur présentation d'un justificatif datant de – d'un mois à la date d'achat du billet
- **Tarif groupe et CE** * – Valable uniquement pour des groupes constitués de 10 personnes minimum. Dans la limite des places disponibles
- **Tarif école de danse et de musique*** (uniquement sur certains spectacles) et sur présentation d'une liste envoyée par l'école de Danse (dans la limite d'une place par élève). Les places indiquées sur la liste fournie par l'école sont à retirer 48 H00 avant la date du spectacle et uniquement au guichet du Palais des congrès et de la Culture, aucune place au tarif préférentiel ne sera délivrée le jour du spectacle. Les accompagnateurs des élèves ne peuvent pas bénéficier du tarif préférentiel.
- **Pass culture** *Les titulaires d'un chéquier peuvent bénéficier d'une place pour les spectacles indiqués dans notre plaquette (uniquement sur certains spectacle de la saison) . La date du Pass doit être valide à la date du spectacle. Le chéquier est nominatif une pièce d'identité sera demandé au moment de l'achat du billet.

****Tarif valable uniquement à la billetterie du Palais des Congrès et de la Culture***

Abonnement

L'Abonnement est gratuit, nominatif et non cessible.

Pour bénéficier du tarif abonné il faut choisir et acheter en même temps trois places au moins pour les spectacles de notre saison.

Vous pourrez ensuite bénéficier du tarif abonné pour l'ensemble des spectacles de notre saison

Jusqu'à l'ouverture de la billetterie, les abonnements sont effectués uniquement par correspondance, puis à l'ouverture de la billetterie, les abonnements peuvent être effectués directement au guichet du Palais des Congrès et de la Culture (aux horaires habituels) .

La fiche abonné (une fiche par personne) est à retourner complétée et accompagnée du règlement par chèque .

Les billets sont adressés par courrier contre l'acquittement d'une participation de 2 euros pour les frais d'envoi (2 euros par abonné y compris pour les abonnés résidant à la même adresse) . Sans participation aux frais d'envoi, les billets seront à retirer au guichet du Palais des Congrès et de la Culture aux horaires habituels d'ouverture à partir de l'ouverture le 01 /09/2015

Les abonnements sont traités par ordre d'arrivée en fonction des meilleures places disponibles – aucun placement spécifique ne peut être garanti

Les spectacles hors saison

La billetterie du PCC vous propose d'acheter vos places pour les spectacles accueillis dans son lieu et qui ne font partie de notre saison culturelle.

Seuls certains tarifs et certains quotas sont disponibles à notre point de vente, selon les conditions particulières de chaque Organisateur.

Retrait des places

Les places peuvent être retirées jusqu'à 30 minute avant le début du spectacle au guichet du Palais des Congrès et de la Culture. (Uniquement pour les spectacles se déroulant au Palais des Congrès et de la Culture)

Pour les spectacles en placement libre pour lesquels l'émission d'un duplicata n'est pas possible, ou pour les billets des spectacles hors saison, l'envoi des places se fera par lettre recommandée avec AR, à ce titre une participation de 7.50 euros TTC vous sera demandée.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Au guichet du Palais des Congrès et de la Culture

Vous pouvez régler par chèque-espèces et carte bancaire sans montant minimum.

Nous n'acceptons pas les chèques cadeaux ou les chèques vacances.

Commande par courrier

Règlement par chèque bancaire uniquement.

Commande web

Règlement par Carte bancaire uniquement

Aucune réservation ne pourra être effectuée par téléphone.

ANNULATION –REPORT –REMBOURSEMENT

En cas de report ou d'annulation d'un spectacle de notre saison :

Les billets restent valables pour la date du report à l'intérieur de la même saison. Vous pouvez toutefois demander le remboursement de vos billets.

En cas d'annulation du spectacle, les billets doivent être envoyés ou déposer accompagnés d'un RIB bancaire à l'attention du Palais des Congrès et de la Culture rue d'Arcole 72 000 LE MANS jusqu'à la date du spectacle annulé.

Les remboursements seront effectués par virement bancaire à la date qui vous sera communiqué.

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-21-8 alinéa 12 du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation

En dehors des cas d'annulation ou de report du spectacle aucun duplicata, échange ou remboursement n'est possible, y compris en cas de perte, vol des billets, interruption du spectacle au-delà de la moitié de sa durée ou changement de distribution.

Spectacles hors saison :

Pour les spectacles hors saison, l'échange ou le remboursement des billets en cas de report ou d'annulation sont soumis aux conditions particulières des organisateurs de la manifestation.

Les horaires et les points de ventes

Billetterie du Palais des Congrès et de la Culture du Mans – rue d'Arcole 72 000 LE MANS du mardi 01/09/2015 au samedi 30/05/2016 :
Ouverture du mardi au samedi inclus de 14h00 à 18h00

Office de Tourisme du Mans, 16 rue de l'Etoile 72 000 LE MANS
Ouverture du lundi au dimanche inclus de 10h00 à 18h00 **** droits de location supplémentaire sur les billets**

Site internet WWW.JESORSAUMANS.COM

Réseaux FNAC –CARREFOUR MAGASINS U GEANT 0 892 68 36 22 (0.34 €/ minute) www.fnac.com **** droits de location supplémentaire sur les billets**

Réseaux AUCHAN CORA CULTURE E- LECLERC 0 892 390 100 (0.34 €/ minute) www.ticketnet.fr **** droits de location supplémentaire sur les billets**

Personnes en situation de handicap

Notre salle est accessible aux personnes en fauteuil roulants (7 places disponibles) .Merci de la préciser à caisse du Palais des Congrès et de la Culture lors de votre achat afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

La salle est équipée d'un dispositif pour malentendants (dans la limite de 10 appareils). Une boucle magnétique individuelle est à retirer auprès de nos Hôtesse d'accueil contre la remise d'une pièce d'identité.

Instructions dans la salle

La salle est accessible une demi - heure avant le début de la représentation.

Une fois le spectacle commencé, la Direction se réserve le droit de refuser l'entrée dans la salle, dans ce cas, aucun remboursement, échange ou dédommagement ne sera possible.

Les billets endommagés, déchirés ou illisible ne seront pas valables à l'entrée de la salle.

Les E BILLET doivent obligatoirement être imprimé sur format A 4 non réduit afin de permettre la lecture du code barre. Le spectateur doit pouvoir présenter une pièce d'identité valide avec son E BILLET. Dans le cas contraire la Direction se réserve le droit de refuser l'entrée dans la salle.

La Direction se réserve le droit de procéder à des contrôles à l'entrée de la salle (fouilles des sacs)

L'introduction et la consommation de boissons et d'aliments sont strictement interdites dans la salle.

La prise de photographie, les enregistrements visuels et sonores ainsi que l'utilisation des téléphones portables sont interdits dans la salle.